



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 juillet 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080371

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Mardi 15 juillet Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*jusqu'à 17 H 05*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*à partir de 19 H 10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Michel DUCHENE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Ana Marie TORRES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Wanda LAURENT, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Bibliothèque de
Bordeaux. Proposition d'une nouvelle tarification au 1er
Septembre 2008. Autorisation***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'élargissement des horaires d'ouverture mis en place à la bibliothèque centrale de Mériadeck depuis le 1^{er} octobre 2007 se traduit par des résultats satisfaisants. Les deux plus importants indicateurs d'évaluation de l'activité d'une bibliothèque que sont les chiffres de fréquentation et de prêt des documents sont en nette progression depuis cette date.

Par ailleurs, la bibliothèque conduit des projets dynamiques pour améliorer son offre en matière de documentation et de services aux usagers. Parmi ceux-ci on peut citer l'ouverture en février 2008 d'un espace « cyber base », avec un axe fort consacré à l'autoformation, qui attire de nombreux publics.

Par contre, on ne constate pas d'évolution positive du nombre d'inscrits, indicateur qui demeure un critère d'appréciation important pour les bibliothécaires. A noter que cette tendance n'est pas propre à Bordeaux. Malgré ses efforts, la bibliothèque municipale reste confrontée à une baisse globale du nombre de lecteurs inscrits de l'ordre de 16 % entre 2000 et 2006. Cette baisse importante des usagers qui s'inscrivent à Mériadeck est compensée par une augmentation de ceux qui s'inscrivent dans les bibliothèques de quartier.

Afin de lutter contre cette tendance à la baisse, la bibliothèque propose aujourd'hui une modification des tarifs consistant en l'extension du tarif « bordelais » aux « travailleurs à Bordeaux ».

Cette nouvelle mesure a pour principaux objectifs :

- D'attirer vers la bibliothèque des publics qui sont peu représentés actuellement compte tenu du coût d'inscription, mais qui sont potentiellement présents.
 - o A Mériadeck, dans un périmètre très rapproché de la bibliothèque, se trouvent de nombreuses administrations et des commerces. Les nouveaux horaires avec des ouvertures au moment du déjeuner, conjugués au tarif attractif, peuvent favoriser la venue de cette catégorie d'usagers.
 - o Dans les quartiers, des salariés ou des usagers des zones commerciales (Bastide, Grand Parc et Bordeaux lac notamment), du centre hospitalier (Saint Augustin) pourraient eux aussi être intéressés par cette tarification.
- D'améliorer l'image de la bibliothèque municipale auprès des administrations et des entreprises ayant leur siège à Bordeaux et acquittant des impôts sur la commune.

Cette modification des tarifs risque d'entraîner, à court terme, une baisse des recettes que l'on peut estimer à 20 000 € mais qui devrait être compensée par l'augmentation attendue du nombre des inscrits.

Parallèlement, cette proposition de nouvelle tarification intègre une augmentation d'environ 5% des coûts d'abonnement, non modifiés depuis le 1^{er} mai 2005.

La révision tarifaire pourrait s'appliquer au 1^{er} septembre 2008, conformément au tableau ci-après :

I – Nouveaux tarifs incluant la proposition d'extension du tarif « bordelais » aux « travailleurs à Bordeaux » et une augmentation d'environ 5%

	Bordeaux	Hors Bordeaux
Moins de 18 ans	gratuit	9.5
Jeunes et étudiants de 18 à 25 ans *	9.5	9.5
Adultes (26-65 ans)	12.5	38
Adultes(26-65ans) résidant hors Bordeaux et travaillant à Bordeaux	12.5	sans objet
Seniors (+ de 65 ans)	9.5	38
RMIstes, demandeurs d'emploi, handicapés	gratuit	gratuit
Collectivités industrielles et commerciales	185	370
Collectivités éducatives, culturelles, sociales	gratuit	gratuit
Personnel de la Ville de Bordeaux	gratuit	gratuit
Remplacement de la carte perdue	3.5	3.5

* Gratuité pour les étudiants de la filière bibliothèques par convention avec l'IUT Métiers du livre.

II – POUR MEMOIRE : tarifs actuels

	Bordeaux	Hors Bordeaux
Moins de 18 ans	0	9
Jeunes de 18 à 25 ans *	9	9
Adultes (26-65 ans)	12	36
Seniors (+ de 65 ans)	9	36
RMIstes, demandeurs d'emploi, handicapés, sur présentation d'un justificatif	0	0
Collectivités industrielles et commerciales	175	350
Collectivités éducatives, culturelles, sociales	0	0
Personnel de la Ville de Bordeaux	0	0
Remplacement de la carte perdue	3	3

* Gratuité pour les étudiants de la filière bibliothèques par convention avec l'IUT Métiers du livre.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M.
le Maire à :

- appliquer cette nouvelle tarification.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

